

Tarifs TTC année scolaire 2024/2025

Rubriques	L'année	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche
Droits d'inscription	700 DT			
Droits de réinscription	550 DT			
Frais de scolarité	6 200 DT	2 500 DT	2 000 DT	1 700 DT
Cantine + Encadrement (Du lundi au vendredi)	2 000 DT	800 DT	700 DT	500 DT
1 REPAS (cantine/Jour)	15 DT TTC/Repas			
Service d'encadrement panier	650 DT	300 DT	200 DT	150 DT
Service Encadrement Journalier	5 DT TTC/Jour			
Ateliers de consolidation/remédiation	Gratuit			
Garderie	500 DT	200 DT	180 DT	120 DT

- ◆ Ne sont pas inclus dans ses montants les coûts liés à l'achat des fournitures et des manuels scolaires.
- ◆ La date limite des réinscriptions est fixée au 30 Avril 2024.
- ◆ Les nouvelles inscriptions sont admises dans la limite des places disponibles.

Modalité de paiement :

Le parent d'élève et/ou le tuteur légal doit signer obligatoirement le règlement financier lors de l'inscription de son enfant.

Avantages accordés aux parents d'élèves :

Le Collège du lac accorde aux parents de nombreux avantages :

- ◆ Une remise de 5% pour tout paiement annuel.
- ◆ Des remises en cas de Fratrie : 10% pour le 2^{ème} enfant et 15% pour le 3^{ème} enfant.
- ◆ Les avantages susmentionnés sont cumulables.
- ◆ Possibilité d'échelonnement sur 10 mois sous conditions.

Au Collège Du Lac, Le Monde Nous Appartient